

Les chats du Chablais ont désormais leur avocat

Un autre département voisin de la Suisse s'inquiète de voir disparaître ses matous.

Ce n'est pas tous les jours que l'on porte plainte pour vols de chats. Devant la recrudescence de disparitions de ces animaux domestiques dans le Chablais et la vallée de l'Arve, la SPA de Thonon a tiré la sonnette d'alarme (*lire nos éditions du 8 novembre*). Mardi, sa présidente, Patricia Dolciani, et Marcelle Marchand, responsable de l'école du chat libre, une association qui recueille des chats errants, ont déposé plainte à la gendarmerie d'Evian.

Les deux associations se sont adjoint les services d'un avocat, maître Georges Rimondi, pénaliste du Barreau de Thonon.

«Notre objectif est que la justice prenne cette affaire au sérieux et qu'elles déploient les moyens nécessaires en ouvrant une enquête policière.» Et d'ajouter: «Pourquoi ne donnerait-on pas la même importance à un vol de



Georges Rimondi.

«Notre objectif est que la justice prenne cette affaire au sérieux.»

(L. FORTUNATI)

chat qu'à un vol de mobylette? Pour les maîtres, la perte affective est considérable. Et il est très difficile de ne pas savoir ce qu'il advient de leur animal.» Car, élément troublant: on ne

retrouve aucun cadavre de chats.

C'est l'un des indices qui laissent à penser que les disparitions seraient liées à un trafic. Mais toutes les hypothèses demeurent valables en ce qui concerne le débouché. Les chats sont-ils transformés en nourriture pour animaux, servent-ils de cobaye dans les laboratoires ou sont-ils revendus pour leur peau à des tanneries suisses (sachant que la vente de peaux est légale en Suisse)? La question reste entière. Loin de fustiger la Suisse, la SPA du Chablais agit de concert avec SOS chats, l'association helvétique cofondée par Tomi Tomek en diffusant une pétition pour que la loi suisse change.

«Si l'enquête prouve qu'il y a bien trafic, nous pourrions dépo-

ser un complément de plainte pour mauvais traitement à animaux», souligne l'avocat. Les inquiétudes sont d'autant plus grandes que le phénomène continue à prendre de l'ampleur. Hier, Patricia Dolciani recensait plus de 600 signalements de vols. Elle a aussi été contactée par une autre SPA d'un département voisin de la Suisse qui observe elle aussi une hausse des disparitions.

Les associations espèrent aussi que la médiatisation de l'affaire aura son effet. «Il faut que les auteurs de ces vols se sentent surveiller et que les propriétaires de chats comme leurs voisins soient vigilants. Ainsi peut-être pourrions nous stopper ce trafic», conclut Georges Rimondi. *Marie Prieur*